

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CRUSSOL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 04 JUIN 2026

Le 04 juin deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la communauté de communes « Rhône Crussol » s'est réuni en session ordinaire à Guilhaerand-Granges, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Christophe CHANTRE.

Date de convocation : Vendredi 29 mai 2026

Etaient présents :

Mme GAUCHER, Mme ABRIAL, M. BERNAUD, M. FRACHON, M. MIENVILLE, M. PONSICH, M. RANC, Mme RENAUD, Mme RIFFARD, M. GERLAND, M. BEAL, Mme CHARLES, Mme FORT-BRISQUET, M. LE GALL, Mme MATHON-VOSSEY, M. PEALAT, Mme VILLE (jusqu'à la délibération n°2026-108), Mme SICOIT-ILIOZER, M. BONNEFOY, M. MUSSARD, Mme PEYRARD, M. LYONNAIS, M. GERIN, Mme PRAS, M. GUILLAUME, M. COULMONT, M. CAMPOUS, Mme ROUSSEAU, M. CHANTRE, Mme LEJUEZ, M. PONTON, M. BEROT, M. BASSET, M. RIAILLON, Mme GOUMAT.

Etaient absents excusés :

Mme CHEBBI, M. CREMILLIEUX, Mme DELORD, Mme ROLIN, Mme QUENTIN-NODIN, Mme VILLE (à partir de la délibération n°2026-109), Mme DUPLANTIER-ARNAUD, M. PACCOUD, Mme MORFIN, Mme GAUDIN, M. ROBEIL.

Madame Ilhem CHEBBI, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Nicolas MIENVILLE.

Monsieur Stéphane CREMILLIEUX, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Sylvie GAUCHER.

Madame Clara DELORD, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Kévin RANC.

Madame Sandrine VILLE, étant absente excusée a donné pouvoir à Madame Sandrine CHARLES, à partir de la délibération n°2026-109.

Madame Corinne DUPLANTIER-ARNAUD, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Pascal MUSSARD.

Madame Charlotte GAUDIN, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Vincent BEROT.

Monsieur Romuald ROBEIL, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Jany RIFFARD.

Madame Catherine ROLIN, Madame Agnès QUENTIN-NODIN, Monsieur François PACCOUD et Madame Magali MORFIN, membres titulaires absents excusés n'ont pas été remplacés.

Monsieur Matthieu LE GALL a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

| |
|--|
| APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES DU 16 AVRIL 2026 ET DU 22 AVRIL 2026 |
|--|

| |
|---|
| Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité |
|---|

| ADMINISTRATION GENERALE <i>Rapporteur : Monsieur Christophe CHANTRE - Président</i> | | |
|---|---|------------------|
| 2026-097 | Rapport d'activités 2025 | Unanimité |
| | Présentation du rapport annuel qui présente de manière synthétique l'action de la collectivité sur l'ensemble de ses compétences. Il est ensuite transmis dans les différentes communes membres pour présentation devant leur conseil municipal avant le 30 septembre. | |
| 2026-098 | Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) | Unanimité |
| | Installation d'une nouvelle Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) suite au renouvellement général des conseils municipaux. Proposition d'une liste de vingt titulaires et vingt suppléants. Le Directeur Départemental des Finances Publiques désignera ensuite les dix titulaires et dix suppléants composant la commission, aux côtés du Président, membre de droit. | |

| TOURISME, PATRIMOINE ET ESPACES NATURELS SENSIBLES <i>Rapporteur : Madame Aurélie PRAS - Vice-Présidente déléguée au tourisme, au patrimoine et aux espaces naturels sensibles</i> | | |
|--|---|------------------|
| 2026-099 | Désignation des représentants de l'EPIC Office de Tourisme | Unanimité |
| | Annule et remplace la délibération n°2026-081 du 22 avril 2026. Désignation de 13 représentants titulaires et 13 représentants suppléants (1 par commune) pour siéger au sein de l'Office de Tourisme et des représentants au sein des collèges socio-professionnels et des membres qualifiés. | |

| RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES A LA POPULATION <i>Rapporteur : Madame Sylvie GAUCHER - Vice-Présidente déléguée aux ressources humaines et aux services à la population</i> | | |
|--|--|------------------|
| 2026-100 | Désignation d'un référent déontologue | Unanimité |
| | Désignation de Monsieur Gilles MAURAS comme référent déontologue de la Communauté de Communes, pour une durée de 1 an reconductible tacitement. | |
| 2026-101 | Ajustement du tableau des effectifs et recours à l'emploi de contractuels | Unanimité |
| | Créations de postes pour les besoins des services en lien avec les recrutements, avancements de grade ou promotions internes. Recours à l'emploi d'agents contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité et sur des emplois permanents | |
| 2026-102 | Création et composition du Comité Social Territorial | Unanimité |

| | | |
|----------|--|-----------|
| | Création d'un Comité Social Territorial en vue du renouvellement des instances de dialogue social du 10 décembre 2026 Fixation de la représentation du personnel et de la collectivité à 3 titulaires et 3 suppléants chacun. | |
| 2026-103 | Convention constitutive de groupement de commandes pour la gestion de la fourrière animalière de Valence | Unanimité |
| | Approbation de la convention constitutive du groupement pour la gestion de la fourrière animalière de Valence et validation de l'adhésion de la Communauté de communes audit groupement de commandes. | |

| FINANCES <i>Rapporteur : Monsieur Christophe CHANTRE - Président</i> | | |
|--|---|-----------|
| 2026-104 | Règlement budgétaire et financier | Unanimité |
| | Approbation du règlement budgétaire et financier qui permet notamment d'encadrer les modalités de gestion des autorisations de programme et des crédits de paiement, les règles de suivi des engagements pluriannuels ainsi que les conditions d'information de l'assemblée délibérante sur leur exécution. | |
| 2026-105 | Reversement IFER Saint-Georges-les-Bains | Unanimité |
| | Attribution de compensation 2026 : 416 905 €. Nécessité d'une délibération concordante de Rhône Crussol et de la commune. | |

| CULTURE, SPORT ET EVENEMENTIEL <i>Rapporteur : Monsieur Frédéric GERLAND - Vice-Président délégué à la culture, au sport et à l'évènementiel</i> | | |
|--|---|-----------|
| 2026-106 | Subvention 2026 à l'association des Boucles Drôme-Ardèche pour la version féminine | Unanimité |
| | Subvention de 30 000 € aux organisateurs de la course cycliste pour la version féminine des Boucles Drôme Ardèche 2026 qui aura lieu en septembre | |

| GESTION DURABLE DES DECHETS ET ECONOMIE CIRCULAIRE <i>Rapporteur : Monsieur Pascal MUSSARD - Vice-Président délégué à la gestion durable des déchets et à l'économie circulaire</i> | | |
|---|--|-----------|
| 2026-107 | Rapport d'activités 2025 du service gestion durable des déchets | Unanimité |
| | Présentation du rapport annuel du service de gestion durable des déchets retraçant les principales missions du service. Il est ensuite transmis dans les différentes communes membres. | |

| ASSAINISSEMENT | | |
|--|---|-----------|
| <i>Rapporteur : Madame Geneviève PEYRARD - Vice-Présidente déléguée à l'assainissement</i> | | |
| 2026-108 | Avenant n°3 au contrat de Délégation du Service Public - Stations de traitements des effluents - Modification des modalités de traitement des boues issues des ouvrages de la station d'épuration de Guilherand-Granges | Unanimité |
| | Annule et remplace la délibération n°2025-082 du 26 juin 2025. Approbation de l'avenant n°3 au contrat de Délégation du Service Public des stations de traitements des effluents portant que l'évolution des modalités de traitement des boues issues des ouvrages de la station d'épuration de Guilherand-Granges. | |

| TOURISME, PATRIMOINE ET ESPACES NATURELS SENSIBLES | | |
|---|--|-----------|
| <i>Rapporteur : Madame Aurélie PRAS - Vice-Présidente déléguée au tourisme, au patrimoine et aux espaces naturels sensibles</i> | | |
| 2026-109 | Pass'Ardèche 2026 - Contrat de mandant | Unanimité |
| | Renouvellement pour une durée d'un an du dispositif Pass'Ardèche sur le site archéologique de Soyons selon trois formules : <ul style="list-style-type: none"> • 3 jours = 48 €, • 6 jours = 68 €, • Annuel = 98 €. | |

| NUMERIQUE, SYSTEMES D'INFORMATION ET SERVICES DIGITAUX | | |
|---|--|-----------|
| <i>Rapporteur : Monsieur Philippe PONTON - Vice-Président délégué au numérique, aux systèmes d'information et aux services digitaux</i> | | |
| 2026-110 | Approbation de la charte d'utilisation des ressources informatiques | Unanimité |
| | Approbation de la charte d'utilisation qui définit les droits, devoirs et responsabilités de l'ensemble des utilisateurs (élus et agents) et vise à promouvoir des pratiques sécurisées et responsables. | |

| AGRICULTURE, VITICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES | | |
|--|--|-----------|
| <i>Rapporteur : Monsieur Jean RIAILLON - Vice-Président délégué à l'agriculture, à la viticulture et aux ressources naturelles</i> | | |
| 2026-111 | Acquisition de parcelles agricoles lieudit Le Brégard à Soyons cadastrées section ZH n°333, 336, 337, 355, 356, 357, 360, 363, 366, 367 et 371 | Unanimité |
| | Acquisition des parcelles agricoles cadastrées ZH n°333, 336, 337, 355, 356, 357, 360, 363, 366, 367 et 371 sises lieudit le Brégard à Soyons, d'une surface de 2 729 m ² au prix de 5 450 €. | |
| 2026-112 | Acquisition d'une parcelle agricole lieudit Le Brégard à Soyons cadastrée section ZH n°92 | Unanimité |
| | Acquisition d'une parcelle agricole cadastrée ZH n°92 sise lieudit le Brégard à Soyons, d'une surface de 3 100 m ² au prix de 6 500 €. | |

| | | |
|----------|--|-----------|
| 2026-113 | Acquisition d'une parcelle naturelle lieudit Combe Roland à Saint-Péray cadastrée section AH n°202 | Unanimité |
| | Acquisition d'une parcelle naturelle cadastrée AH n°202 sise lieudit Combe Roland à Saint-Péray, d'une surface de 12 830 m ² au prix de 19 245 €. | |

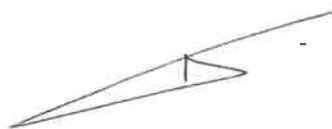
| HABITAT, LOGEMENT ET TRANSITION ENERGETIQUE <i>Rapporteur : Madame Laëtitia GOUMAT - Vice-Présidente déléguée à l'habitat, au logement et à la transition énergétique</i> | | |
|---|---|-----------|
| 2026-114 | Participation financière au Fonds Unique Logement (FUL) | Unanimité |
| | Pour l'année 2026 : 0,30 €/habitant, soit 10 462,20 €. | |
| 2026-115 | Participation à l'observatoire de l'habitat de l'ADIL Drôme Ardèche | Unanimité |
| | Signature d'une convention de participation à l'observatoire de l'habitat de l'ADIL Drôme Ardèche. Participation financière 2026 : 6 620 € | |

| |
|-------------------------------|
| DECISIONS DU PRESIDENT |
| Aucune observation |

| |
|---|
| MARCHES NOTIFIES DEPUIS LA DERNIERE SEANCE |
| Néant. |

Fin de la réunion à 19h55

Le Secrétaire de séance,
Matthieu LE GALL



Le Président,
Christophe CHANTRE



Affiché le : 11 JUIN 2026